

Derniers éléments sur les signes du Placard

PAR

Jean CLOTTE, Louis DUPORT, Valérie FERUGLIO

Dans le précédent Bulletin, nous avons présenté sept signes identiques aux signes peints de Pech-Merle et de Cougnac, découverts en 1990 dans la Grotte du Placard, à Vilhonneur (Charente). Nous avons proposé d'appeler ce type de signes, jusqu'à présent fort mal dénommés, "*signes de type Placard*", cette grotte étant non seulement celle où ils sont les plus nombreux, mais la seule où ils sont gravés, c'est-à-dire très détaillés, et surtout où des éléments archéologiques irréfutables permettent de les dater objectivement, alors qu'auparavant ils n'avaient pu faire l'objet que d'estimations chronologiques variables basées sur l'interprétation stylistique des cavernes quercyennes (cf Clottes, Duport, Feruglio, 1990), interprétations qui d'ailleurs évoluèrent au cours des années. Cette dénomination présente l'avantage de ne préjuger ni de leur signification ni de leur dispersion géographique ni de leur attribution culturelle.

Cette dernière, cependant, ne fait plus guère de doute depuis qu'un gros bloc gravé sur sa face inférieure, détaché de la paroi dans la Galerie Louis Duport (GLD), fut mis au jour dans la couche 14, Solutrén supérieur, au sein d'une stratigraphie où cette civilisation est présente depuis la couche 8 inclusivement. En outre, nous avons remarqué que, dans un couloir situé à 14 m de là, appelé Couloir René Laville (CRL), d'autres gravures fines se trouvaient sensiblement à la même hauteur absolue que la grande paroi ornée où les signes furent mis en évidence (*op. cit.*, p. 27), et que dans ce couloir des brèches magdaléniennes subsistaient encore à 3 m au-dessus des gravures.

Nous en avons conclu que ces dernières, d'extension limitée en hauteur, furent effectuées à un moment précis de l'occupation et non pas sur une succession de millénaires, et que ce moment datait au minimum du Solutrén supérieur, sinon d'une phase antérieure de la même civilisation.

La campagne de fouilles et de relevés de 1991 a apporté certains éléments nouveaux, qui confirment l'attribution des signes de type Placard au Solutrén, mais qui compliquent quelque peu le tableau.

En effet, nous avons poursuivi l'enlèvement des déblais en CRL et sur le début de la paroi droite de la salle principale (fig. 1). Ensuite, les parois ont été nettoyées au moyen d'un pulvérisateur d'eau à pression légère, sauf lorsque des traces de pigments subsistaient, et consolidées chaque fois que cela

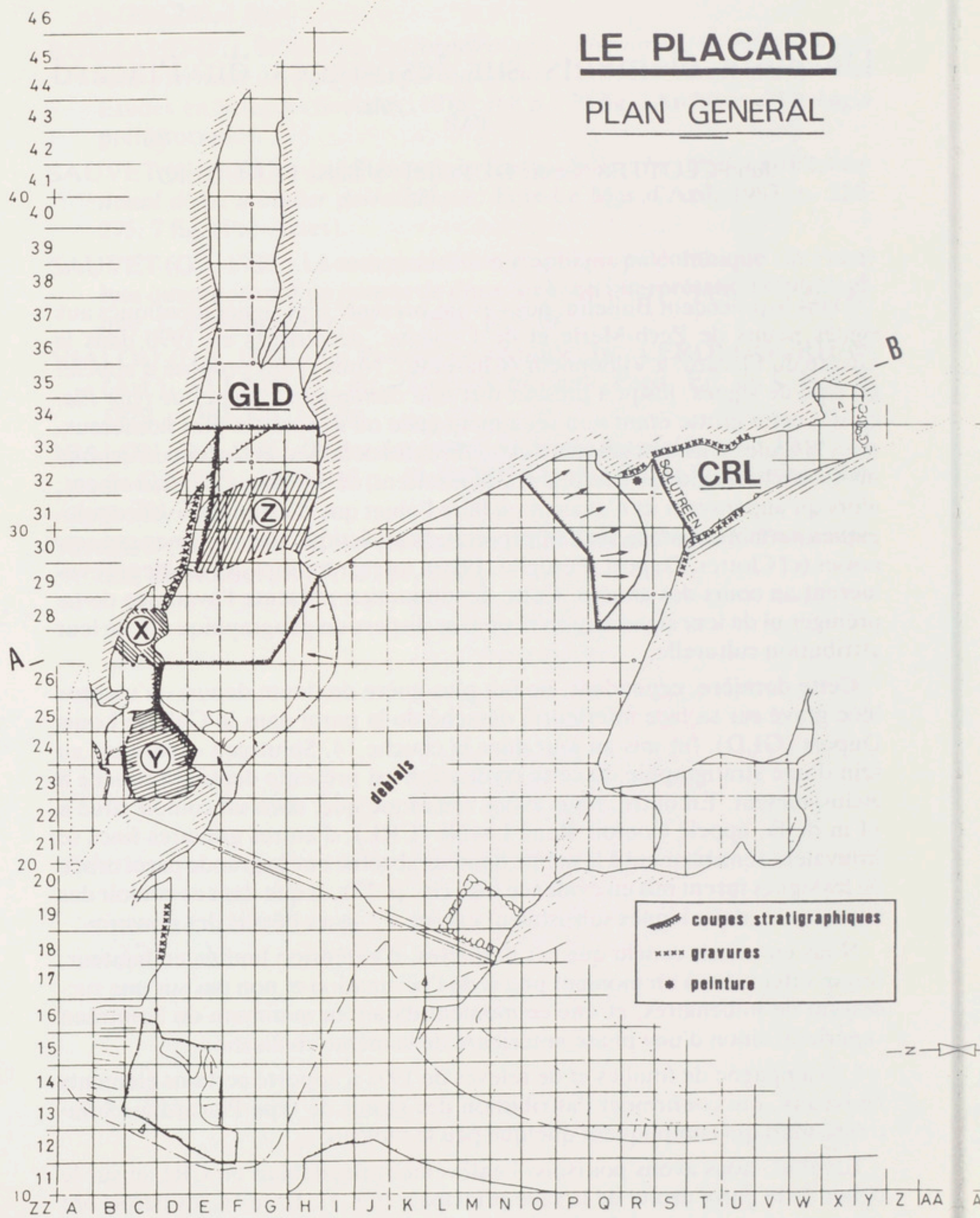


Fig. 1. Plan de la Grotte du Placard, avec localisation des gravures et peintures. *Topographie F.* Rouzaud et J.-L. Le Guillou.

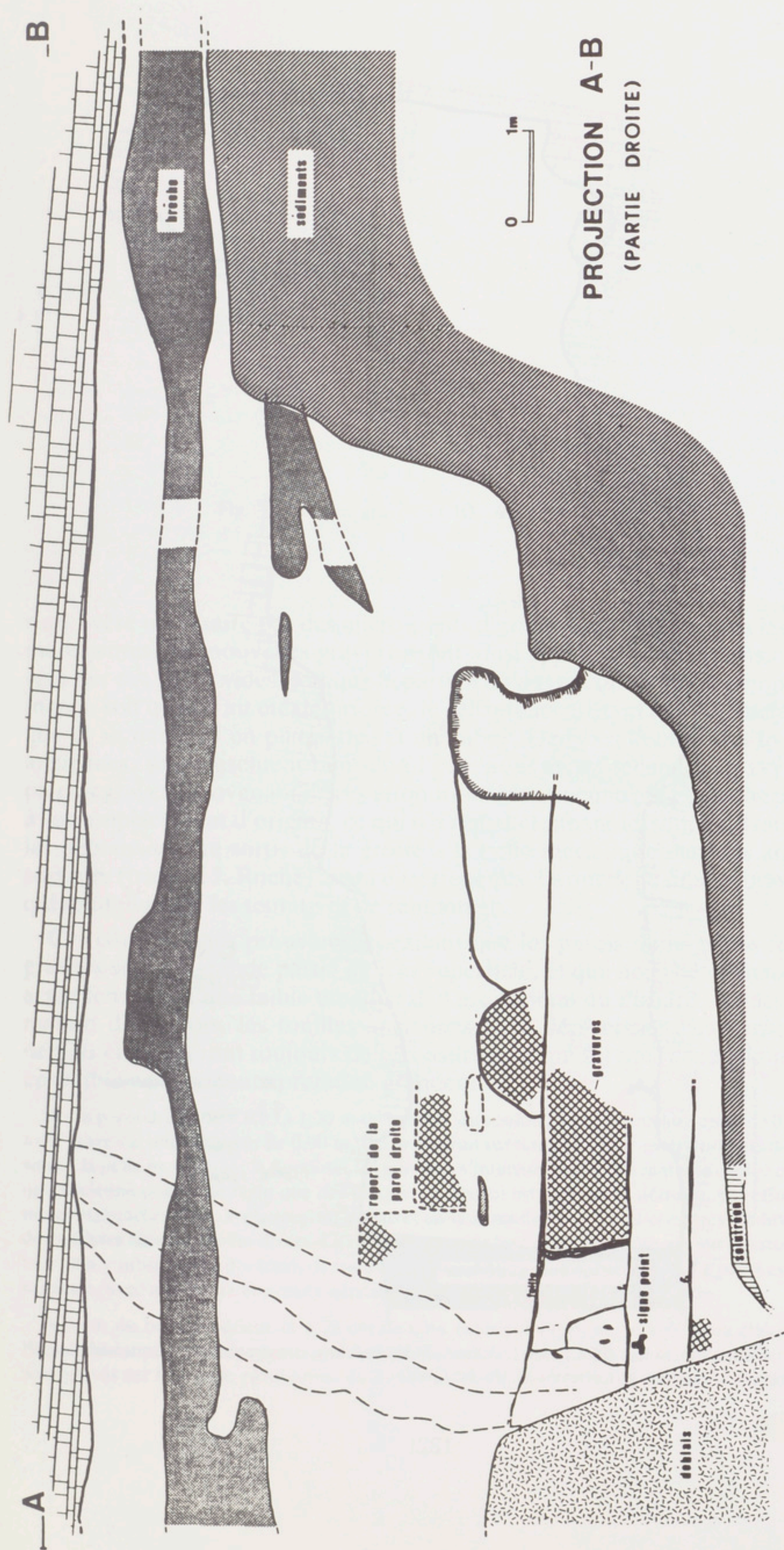


Fig. 2. Projection des principaux éléments affectant le Couloir René Laville (CRL), dans le fond droit de la grotte, en particulier les brèches magdaléniennes, les gravures et peintures, dont les signes. *Relevé J. Clottes, V. Feruglio, S. Lacombe.*

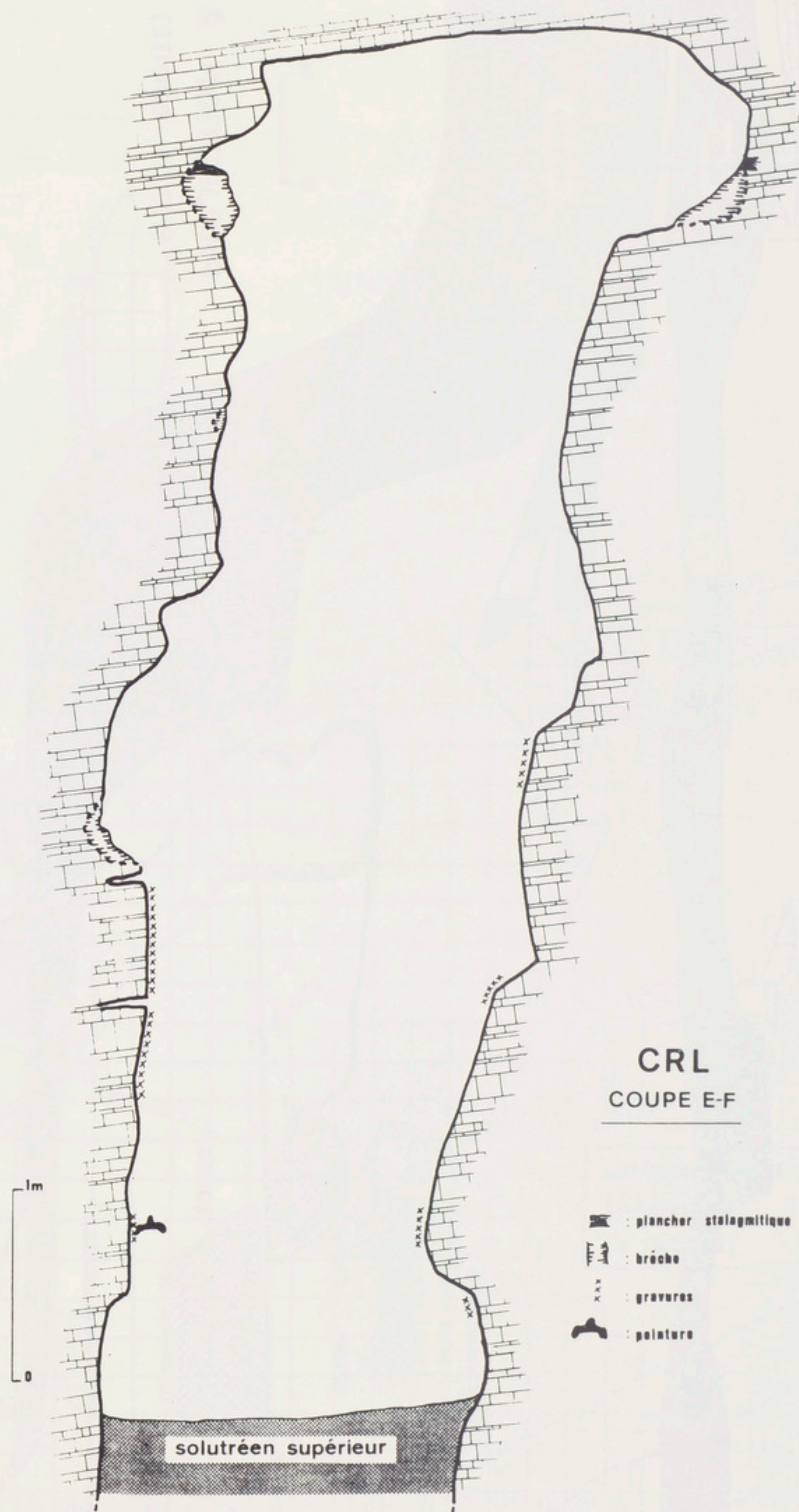


Fig. 3. Coupe du couloir CRL, avec localisation des brèches, des gravures et peintures. Relevé J. Clottes, V. Feruglio, S. Lacombe, J.-L. Le Guillou.



Fig. 4. Le signe gravé en CRL. *Relevé V. Feruglio.*

s'est avéré nécessaire par des micro-ponts d'araldite dans les fissures les plus menaçantes. De nouvelles gravures sont ainsi apparues par endroits, séparées par des zones vides, soit que la paroi n'ait pas été ornée sur ces emplacements, soit qu'elle ait été détériorée, le calcaire local étant extrêmement fragile et se débitant en plaquettes et en cubes. Dans les déblais des fouilles anciennes, soigneusement tamisés à l'eau, nous avons recueilli, en 1991, 55 pierres gravées provenant de ces effondrements. Aucune n'a pu être recollée à son emplacement d'origine, ce qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait que les déblais ont été sortis de la grotte à la pelle mécanique dans les années soixante (travaux J. Roche) avant d'y être remis. Ils ont donc subi un brassage qui rend illusoire les tentatives de remontage.

Ces constatations prouvent cependant que les parois de la grotte furent gravées sur une grande partie de leur superficie, et que nous ne connaissons actuellement qu'une faible étendue de l'art pariétal du Placard. La desquamation des parois, les fouilles anciennes et le déplacement moderne des déblais empêcheront toujours de reconstituer ce qui fut sans aucun doute un ensemble orné de toute première grandeur.

Sur la paroi droite de CRL, à 1,20 m de l'entrée du couloir, un banc calcaire épais de 0,60 m a été gravé sur une longueur de 0,90 m. Il a été détruit sur toute sa partie antérieure lors des travaux à la pelle mécanique. A l'opposé, les gravures s'interrompent peu avant une coulée calcitique ancienne dont il ne reste que des plaques. La paroi est également détruite, par effondrements et détachements de plaques, au-dessus et au-dessous du banc. Celui-ci est très fendillé, par de multiples fissures de sens divers. La surface est moins lisse et plus poreuse que sur la paroi d'en face. Il n'y subsiste que des fonds de traits, en raison de l'érosion superficielle. La paroi est sub-verticale, avec une légère convexité générale.

A 5 cm du bord supérieur et à 28 cm du côté extérieur du banc, se voit assez clairement l'appendice supérieur d'un grand signe de type Placard. Cet appendice, fait comme tous ceux qui sont gravés sur la grande paroi ornée de traits fins, multiples, verticaux, mesure 14 cm de haut



et 8 cm de large. Sur sa gauche subsiste une bonne partie du corps médian, sur 7 cm de largeur et 18 cm de longueur, perpendiculairement à l'appendice supérieur. A l'extrémité, l'appendice latéral gauche a été repéré sur 6 cm de longueur ; il est perpendiculaire au corps médian et mal conservé. La partie droite du signe est altérée, et l'on n'aperçoit que quelques traits ténus dans le prolongement du corps médian de gauche. L'ensemble constitue cependant un signe caractéristique, de dimensions importantes (46 cm x 20 cm) (fig.4).

Immédiatement à gauche de ce signe, ne subsistent plus que des traits fins d'apparence identique et pouvant appartenir à un ou d'autres signes (traits rectilignes parallèles entre eux, horizontaux et verticaux), mais trop mal conservés pour que nous ayons une certitude.

Sur la paroi opposée de ce couloir étroit (2 m), non loin du signe gravé (2,50 m), un autre signe, *peint en rouge*, a été découvert sous les déblais. Sa base est exactement à 2,50 m au-dessous du haut du signe décrit sur la paroi droite. Dans cette zone, les gravures les plus proches sont à 1 m en direction du fond du couloir, et les plus basses à 0,75 m au-dessous du signe peint.

Celui-ci a été tracé au moyen d'un trait rouge d'épaisseur irrégulière, pouvant atteindre 2 cm. Sa largeur maximum est de 19,5 cm et sa hauteur de 13,5 cm. Il se présente en position légèrement oblique, un peu penché vers l'extérieur (fig. 6 et 8). Comme les autres signes connus, il se compose d'un appendice supérieur large de 5,5 cm, fait de deux traits parallèles sur 7 cm de haut⁽¹⁾, surmontant un corps central épais de 5 cm maximum, constitué de deux traits : un trait inférieur épais, légèrement convexe à droite où il rejoint en angle aigu l'autre trait, épais, qui prolonge le côté droit de l'appendice supérieur, tandis que le côté gauche, moins bien conservé et moins visible, vient former un angle presque droit pour délimiter le haut de la branche centrale. L'appendice latéral de droite est parfaitement lisible ; il a 5 cm de long. A gauche, les deux traits du corps médian aboutissent à une fissure ancienne qui marque un décrochement de près de 1 cm à ce niveau et qui a pu (?) tenir le rôle de l'appendice inférieur gauche. En haut, l'appendice central n'est pas fermé, pas plus que ne le sont ceux des signes gravés ou celui du signe peint de Pech-Merle. Le tracé gauche de l'appendice supérieur est plus anguleux que celui de droite qui a dû être amorcé en haut et dessiné d'un seul jet. Les deux traits aboutissent à l'une des grandes failles horizontales de cette galerie, qui marquent la base de chacune des strates calcaires. On notera le caractère souple que présente ce signe, contrastant avec la qualité très graphique et anguleuse des mêmes signes gravés. Faut-il y voir seulement un effet de la technique utilisée ?

Le signe peint est bien cadré au centre d'un petit panneau (fig. 7), concave (creux de 3 cm maximum), délimité par des fissures : l'appendice latéral droit est à 2,5 cm d'une fissure oblique profonde, et le trait inférieur est à 6 cm d'une fissure horizontale avec changement de relief.

Au-dessus de la faille du haut, à 0,20 m du haut du signe rouge, se voit un trait vertical épais, de même apparence que ceux de l'appendice supérieur du signe. Il mesure 9 cm de long x 2,5 cm de largeur maximum. Ce "bâtonnet" est dans un creux et suit une arête verticale. Les traces rouges se trouvent elles aussi sur une partie légèrement concave de la paroi et se répartissent en deux lignes perpendiculaires.

A cet endroit a existé un autre signe de même type, plus grand que le précédent (environ 50 cm x 20 cm), qui fut en grande partie détruit par la desquamation superficielle de la roche ou la disparition du pigment au moment des fouilles ou des transports anciens des déblais.

(1) D'après le contour anguleux de l'amorce du tracé, on peut supposer que le signe a été exécuté à l'aide d'un outil de type spatule plutôt qu'avec le doigt. De même, les différences de largeur du trait se rapprochent des effets de pleins et déliés réalisés en calligraphie avec un calame.



Fig. 6. Les signes peints en CRL. *Relevé V. Feruglio.*



Fig. 7. Les signes peints de CRL dans leur contexte. *Relevé V. Feruglio.*

Enfin, cette paroi forme un décrochement presque à angle droit, et sur ce dièdre se trouve un point rouge de 2,5 cm de diamètre, assez diffus, à 0,72 m au-dessus du signe complet.

La peinture rouge fut donc utilisée assez couramment au Placard. Nous en avons d'ailleurs remarqué d'infimes traces sur la grande paroi ornée. Mais sa conservation est bien plus mauvaise encore que celle des gravures !

Enfin, à 0,40 m à peine du signe rouge et à 1 m au-dessous, nous avons découvert sous les déblais une couche en place, encore non fouillée. Néanmoins, la rectification de la coupe nous a permis de vérifier qu'elle était épaisse de 0,10 à 0,45 m selon les endroits, qu'elle occupait toute la largeur du couloir, qu'elle présentait un fort pendage du fond vers l'entrée du couloir, c'est-à-dire qu'elle pouvait avoir été à 1,20 m ou 1,30 m au-dessous du signe, et surtout qu'elle était du Solutrén supérieur, puisque nous y avons trouvé trois pointes à cran typiques. Au-dessous, apparaît une autre couche d'épaisseur indéterminée.

Quels enseignements tirer de ces découvertes récentes ?

1) Que les signes n'étaient pas localisés à un seul panneau, comme ils le sont à Pech-Merle et à Cougnac, mais qu'ils ont été tracés en plusieurs points de la grotte, établissant ainsi une liaison entre ses différentes parties, peu éloignées les unes des autres il est vrai.

Ces trouvailles règlent la question de la paroi ornée de gauche et de GLD, car cette zone fut plus ou moins séparée du reste de la grotte par une avancée rocheuse importante mais peu épaisse, dont il ne reste que des vestiges après les effondrements qu'elle a subis. L'on pouvait donc se demander si, au Solutrén, il n'existait pas une muraille naturelle isolant la partie gauche du reste. Même si c'était le cas, nous savons à présent que les mêmes symboles ont été utilisés dans les divers endroits où des gravures ont été effectuées et relevées. Ils n'ont pas été tracés, contrairement à Pech-Merle et à Cougnac, dans des galeries profondes, dans l'obscurité, loin des habitats. Ces constatations ne peuvent manquer d'affecter la valeur et le sens que l'on serait tenté d'attacher à ces tracés symboliques : les mêmes signes pouvaient donc être tracés dans les zones habitées comme dans les galeries qui ne l'étaient pas.

2) Que la peinture fut employée concurremment à la gravure pour les signes élaborés de type Placard, et sur les mêmes lieux. Comme à Pech-Merle, où ce fut de la peinture rouge, ou à Cougnac où la peinture était noire, seuls les contours des signes du Placard ont été tracés, l'intérieur étant laissé en l'état. Cette découverte rapproche encore, s'il en était besoin, le site charentais des grottes quercynaises, ou inversement. Le nouveau signe peint intact que nous présentons ressemble d'ailleurs de façon étonnante à celui de Pech-Merle. Cependant, les associations ne sont pas les mêmes : l'homme blessé en étroite relation avec lui à Pech-Merle existe également à Cougnac, fût-ce sur un autre panneau. Au Placard se remarque une forte concentration de chevaux, que ce soit sur la grande paroi ornée où un signe était superposé à un beau cheval complet, ou en CRL où l'on distingue des têtes de chevaux gravées à peu de distance à droite et au-dessus du signe peint, sur la même paroi, légèrement plus bas que le signe gravé et en face de lui.

3) Que le signe peint inférieur se trouve à 5 m *au-dessous* des brèches magdaléniennes (Roche, 1963) conservées sur les parois de ce même couloir, immédiatement à son aplomb. Or, nous savons, par les travaux de l'Abbé Jean Roche, que la partie inférieure de cette brèche très haute appartient à un Magdalénien moyen III-IV avec contour découpé et baguette demi-ronde (Roche, 1963). Les travaux anciens, ceux de de Maret *et alii*, ne font pas état d'énormes épaisseurs pour les couches du Magdalénien I et II et, à les en croire, la base du Magdalénien I serait à 4 m au-dessous de celle du Magdalénien IV (brèche citée *supra*), c'est-à-dire aurait largement recouvert les signes peints (cf à ce sujet Duport, 1990, p. 216-217).

La localisation des signes en position très basse, à la fois relative par rapport à ces reliquats, et absolue, confirme donc que les signes ne sauraient être des adjonctions postérieures, qui seraient venues se superposer à un ensemble gravé solutréen, mais qu'ils datent bien de la même civilisation et peut-être du tout début des œuvres pariétales. Ce point est crucial, nous l'avons dit, pour la datation de Cougnac et de Pech-Merle (Clottes, Duport, Feruglio, 1990, p. 47). La découverte de la couche du Solutréen supérieur à un peu plus de 1 m au-dessous du signe rouge corrobore parfaitement ces constatations.

4) La localisation des signes peints, à près de 2,50 m au-dessous d'un signe de même type gravé dans le couloir CRL, pose un problème. La distance qui les sépare (2,50 m) est trop faible pour que le pendage du sol soit la cause d'une aussi grande différence en hauteur. Même à supposer, ce que nous n'avons à l'heure actuelle pas le moyen de savoir, que le signe ait été peint tout près du sol de l'époque, le signe gravé eût été hors de portée de bras. La disposition des signes du grand panneau près de GLD, en outre, où ils sont dispersés sur les parties médianes et hautes de l'ensemble gravé, ne nous incite pas à croire à une position ultra-basse par rapport au sol. Dès lors, deux hypothèses sont envisageables :

- ou bien ces deux séries de signes en CRL sont contemporaines, et dans ce cas le graveur a dû grimper sur la paroi ou disposer d'un échafaudage. C'est possible si l'on se remémore ce qui fut fait à Lascaux, par exemple ;

- ou bien signes gravés et gravures en position haute sont postérieurs aux signes peints. C'est tout aussi possible si l'on considère la vitesse de sédimentation du Placard, où une stratigraphie de 10 m est attestée, et où nos propres fouilles nous ont permis de reconnaître des couches du seul Solutréen supérieur sur plus de 1 m d'épaisseur en GLD. Or, nous ne savons pas jusqu'où montaient les couches solutréennes détruites par les anciennes fouilles en CRL. Là encore, la couche en place trouvée en 1991 ne constitue qu'un *terminus ante quem*.

Dans le second cas, qui n'est pas prouvé mais que l'on ne saurait exclure, on pourrait se demander si la technique possédait ou non une valeur chronologique pour ce type de signes ?

Une autre question n'est toujours pas tranchée : c'est celle du rattachement des signes de type Placard à une phase *précise* du Solutréen. Nous

savons que les gravures existaient avant la couche 14, du Solutrén supérieur, puisque deux blocs de paroi gravée étaient inclus dans cette couche. Mais cela ne donne qu'une limite supérieure (*op. cit.*, p. 24), et la possibilité d'un Solutrén plus ancien, à feuilles de laurier mais sans pointes à cran, dont l'existence au Placard est attestée (de Mortillet, 1912), n'est pas à rejeter, même si nous penchons plutôt, à la lueur des découvertes effectuées en 1991, en particulier en CRL, pour une attribution au Solutrén supérieur.

Si l'hypothèse d'une date haute (Solutrén "ancien") se confirmait, elle aurait cependant l'avantage d'expliquer les ressemblances depuis longtemps constatées (Combiér 1984, p. 597-598 ; 1989, p. 115 ; Lorblanchet, 1988, p. 25), entre l'art du Quercy et celui de l'Ardèche, et surtout entre les peintures de Cougnac, et par extension celles de Pech-Merle, et celles de la Tête du Lion à Bidon (Ardèche), car ces dernières sont très bien datées par des gouttes de pigments tombées dans une couche du Solutrén ancien qui a donné une date de 19.700 BC $\pm$ 800. Jusqu'à présent, ces affinités entre grottes quercynaises et grottes ardéchoises ont été souvent mentionnées, mais sans que les problèmes que posent les différences apparentes dans leurs chronologies, bien fixée pour la Tête du Lion, beaucoup plus aléatoire pour Pech-Merle et Cougnac⁽²⁾, aient fait l'objet d'une tentative d'explication argumentée.

Même si les signes de type Placard sont du Solutrén supérieur, date la plus basse dorénavant envisageable, ils rendent ces ressemblances beaucoup plus plausibles que ne le faisaient les hypothèses de dates plus récentes avancées pour les grottes du Lot.⁽³⁾

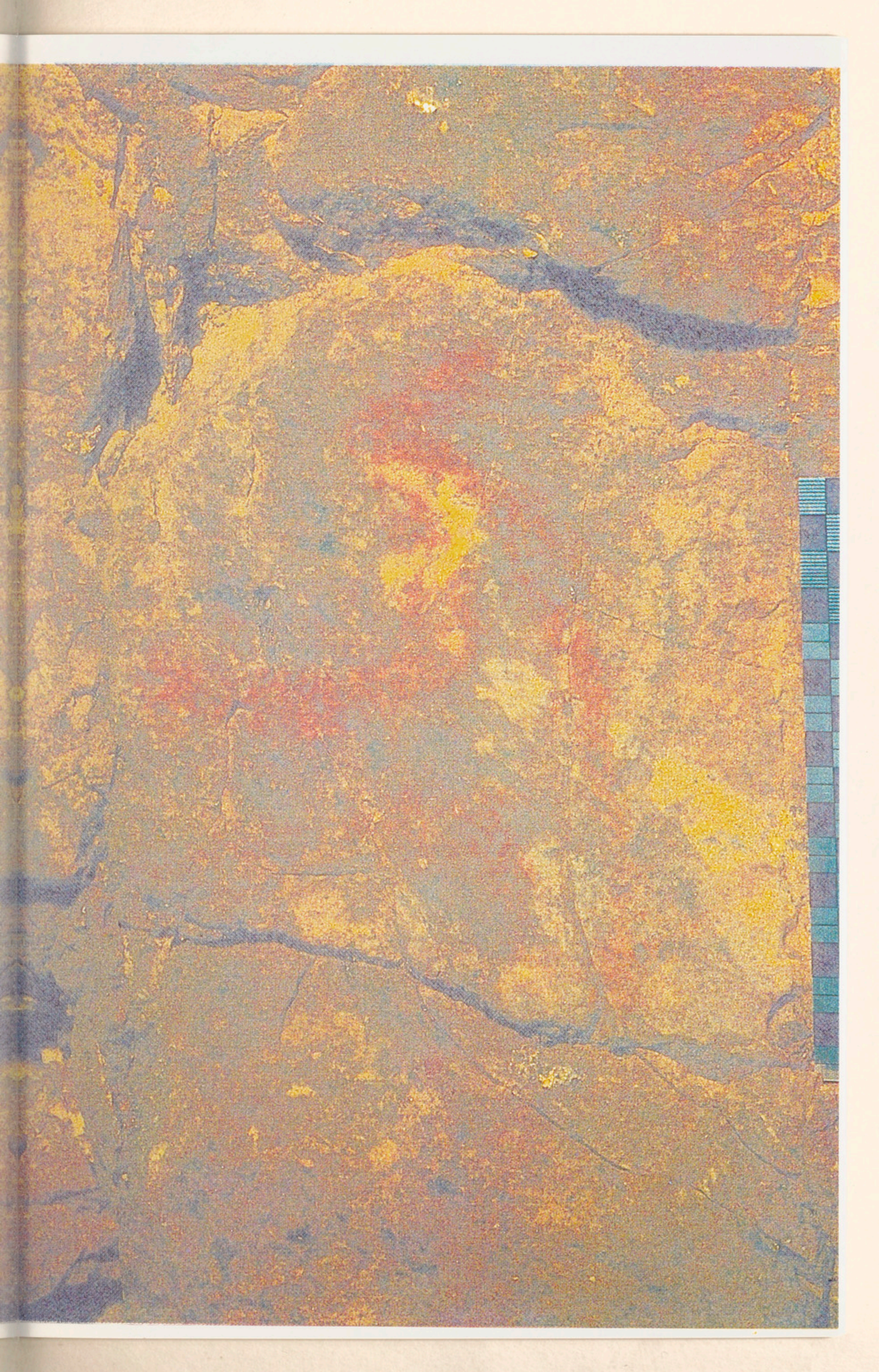
(2) Rappelons que l'art de Pech-Merle et de Cougnac, sans remonter aux estimations de H. Breuil, a oscillé entre des limites qui vont du Périgordien au Magdalénien moyen, avec plusieurs phases, le Solutrén ayant été plusieurs fois retenu (Leroi-Gourhan, 1965 ; Lorblanchet, 1988, p. 25), de même que le Magdalénien ancien (Leroi-Gourhan, 1965, p. 266), avant que ce dernier ne soit plus proposé que pour la phase la plus ancienne de Pech-Merle et que la phase récente de Cougnac ne soit datée d'un Magdalénien moyen (Lorblanchet, 1990, p. 52) (cf à ce sujet, Clottes, Duport, Feruglio, 1990, p. 44-47).

(3) L'attribution des signes du Placard au Solutrén vient de recevoir une nouvelle confirmation, avec une date 14C de 19.970 BP $\pm$ 250 (GIF. TAN. 9184), obtenue grâce à l'obligeance d'H. Valladas, pour un os brûlé trouvé dans un placage conservé bien en place au creux d'une anfractuosité de la paroi ornée, *au-dessus* de plusieurs groupes de traits gravés qui sont donc antérieurs. Les signes gravés de cette paroi se situent sur un registre compris entre 0,60 m et 1,60 m environ (écartements maxima) au-dessus de ce vestige et ne sont donc pas directement datés, encore qu'ils se trouvent pour les plus hauts dans le champ manuel d'un individu contemporain de la couche datée.

Néanmoins, la preuve est faite que, sur cette paroi particulière, des séries de gravures furent réalisées *avant* 20.000 BP, date qui correspond à un Solutrén supérieur mais pas terminal. D'autre part, compte-tenu de la faible distance qui sépare la couche ainsi datée des signes gravés, ceux-ci n'ont pu l'être qu'à une date voisine de celle obtenue, voire antérieure.

Toutes les constatations (analyse 14C, fragments de parois gravées dans une couche solutréenne, localisations respectives des couches et des œuvres d'art) donnent donc les mêmes indications : les signes du Placard appartiennent bien à un Solutrén, qui pourrait être supérieur sans être final, et peut-être même plus ancien.

Gravures et peintures du Placard sont donc en passe de compter parmi les œuvres d'art rupestre les mieux datées dans le domaine franco-cantabrique.



BIBLIOGRAPHIE

- CLOTTES J., DUPORT L., FERUGLIO V., 1990. - Les signes du Placard. *Bull. Soc. Préhist. Ariège-Pyrénées*, XLV, p. 15-49.
- COMBIER J., 1984. - Grotte de la Tête du Lion. *L'Art des Cavernes*, Paris, Ministère de la Culture - Imprimerie Nationale, p. 588-594.
- COMBIER J., 1989. - A propos de la chronologie de l'art pariétal rhodanien. *L'Art pariétal paléolithique*, Actes du Colloque de Périgueux - le Thot, Nov. 1984, Paris, Ministère de la Culture, p. 115-116.
- DUPORT L., 1990. - La Grotte du Placard, Commune de Vilhonneur (Charente). Découverte d'une galerie ornée - Juillet 1988. *Bull. et Mém. Soc. Archéol. et Hist. Charente*, p. 186-227.
- LORBLANCHET M., 1990. - *Art préhistorique du Quercy*. Toulouse, Ed. Loubatières, Coll. *Terre du Sud*, n° 40, 32 p., fig.
- LORBLANCHET M., 1990. - Lascaux et l'art magdalénien. *Dossiers de l'Archéologie*, n° 152, p. 46-61.
- MORTILLET A. de, 1912. - Le Solutrén inférieur de la Grotte du Placard. *Revue anthropologique*, XXII, p. 409-419.
- ROCHE J., 1963. - Brèche magdalénienne de la Grotte du Placard. *Annales de Paléontologie*, n° 49, p. 263-281.

ANALYSE DE LA PEINTURE

Un prélèvement de la matière picturale a été effectué sur une paroi peinte en CRL de la Grotte du Placard, par Valérie Feruglio. Le prélèvement provient d'un signe peint rouge, sur l'axe vertical au sommet.

Le prélèvement a été examiné au Microscope Electronique à Balayage (pour les détails de la procédure expérimentale, voir *Bull. Soc. Préh. Fr.* 87/6).

Le prélèvement minuscule, très pulvérulent, était disséminé dans le flacon ; il est constitué de rares grains d'au plus une centaine de micromètres. Quelques grains ont pu être récupérés et identifiés :

- grains d'aluminium énigmatiques
- agglomérats d'ocre de taille égale à 100 um
- des grains de quartz de taille typique 10 um (un grain plus gros de 100 um)
- des grains de calcite
- un grain noir d'oxyde de manganèse.

Pour une analyse plus complète, un prélèvement plus abondant est nécessaire. La matière picturale semble donc être une ocre.

M. MENU, Ph. WALTER